

Riantec Mag

Le magazine de la commune de Riantec
Kelaouenn kumun Rianteg



DÉMARCHE PARTICIPATIVE Page 7

*Nouveau : un lieu d'animations
et d'initiatives en centre-bourg*

TRAVAUX & AMÉNAGEMENT P 6

*Expérimentation sur
l'éclairage public*

DOSSIER P 8

*Lorient
Agglomération*

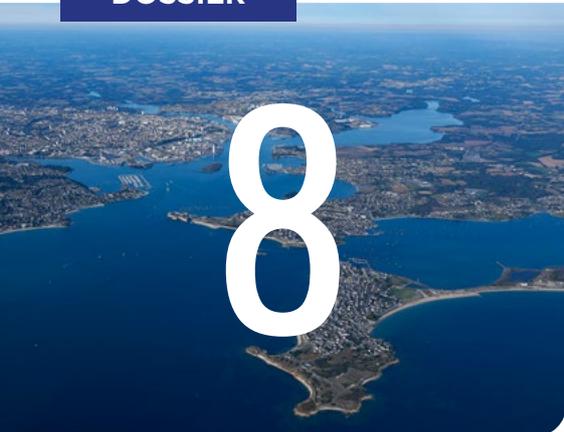
ENFANCE & JEUNESSE P 10

Soutien à la parentalité



Soutien à la parentalité

DOSSIER



Sommaire/ Taolenn

Riantec Mag N° 5

- Directeur de la publication -
Jean-Michel BONHOMME

- Rédaction -
Équipe municipale

- Photographes -
Ville de Riantec,
Freepik, Zedda Yvan,
Johannes Plenio - Pexels

- Illustrations -
Freepik

- Mise en pages -
Service communication
de la ville de Riantec

- Création graphique -
lc design - Lorient

- Photogravure, impression -
Imprimerie Icones
Impression sur papier
Magno, certifié PEFC

- Mairie de Riantec -
Tél : 02 97 33 98 10
www.riantec.bzh
contact@mairie-riantec.bzh

04 | ARRÊT SUR IMAGE

05 | EN BREF

06 | TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

> Expérimentation sur l'éclairage public

07 | DÉMARCHE PARTICIPATIVE

> Un lieu d'animations et d'initiatives au cœur du bourg

> 08 | DOSSIER

> Lorient Agglomération, au service de notre territoire

10 | ENFANCE & JEUNESSE

> Soutien à la parentalité

11 | ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

> Avis aux randonneurs, le GR34 modifié

12 | ÉCONOMIE & TOURISME

13 | CULTURE & SOLIDARITÉ

14 | INITIATIVES - HISTOIRE & PATRIMOINE

15 | ÉTAT CIVIL

Edito/ Pennad-stur



Goude ma oa bet fourgaset c'hwec'hmiziad 1añ 2020 get ar c'hCovid-19 o doa gellet bras ha bihan distroñ d'ar skol pe d'al labour, en ur blegenn dibar neoazh, evit doujiñ d'ar jestroù-dizarbenn.

Ha bout m'emañ ar Mor-Bihan e « glas » er barometroù yec'hedel e rankomp kenderc'hel da ziwall hor yec'hed hag hini hon tud kar, evit ma krogo ar vuhez en-dro get he red kustum ar fonnaplañ ar gwellañ ha ma c'hellimp bout prantadoù bourrusted asambl hag e frankiz arre.

An enkadenn a daola bec'h ivez get ar c'hevredigezhioù a stag an dud etreze en hor c'humunioù. Arsavet eo bet o obererezh e-pad meur a viz ha gwezhavez o devez poan ec'h adkavout ar youlidi a zo dober-bras anezhe evit kas ar vuhez kevredigezhel en-dro. Ar salioù zo bet digoret evit aesaat an distro ha get ar protokol yec'hedel lakaet e plas e c'hell an holl krogiñ get o obererezhioù en-dro seder hag e surentez.

Soñjal a ran ivez en obererion ekonomikel a zo bet difonnaet o oberiantiz. An Oriant Tolpad, karget ag an diorren ekonomikel, a gendalc'h da labourat evit an adlañs (lenn pajenn 12).

Teuliad an niverenn-mañ zo gouestlet d'an etrekumunelezh ivez, kar n'emañ ket ar gumun en he-unan evit kas an traoù àr-raok. Paot mat a gefridioù zo bet treuzkaset er blezadoù kent d'ar gumuniezh tolpad-kêrioù hag a labour evit ha get ar c'humunioù a zo enni.

A-du-rall, en distro-mañ ivez e oa bet divizet digoriñ an davarn verribad a-hed ar blez. E-kreiz kêr emañ hag a-c'houde kreiz miz Gouel-Mikael e kinnig meur a servij : evajoù, c'hoariaoueg drive, prantadoù buheziñ ha c'hoari... hag e-sell emañ da ginnig muioc'h a draoù c'hoazh get perzhiadur ha kinnigoù an annezidi a zo kouviet doc'htu da gavout un anv d'al lec'h darempred etre remziadoù. Kontiñ a reomp àrnoc'h !

*Jean-Michel Bonhomme, maer Riantec,
besprezidant ag An Oriant Tolpad*

Après un 1^{er} semestre 2020 fortement perturbé par la Covid-19, petits et grands ont pu faire leur rentrée, dans un contexte toutefois adapté au respect des gestes barrières.

Si le Morbihan est actuellement au « vert » dans les baromètres sanitaires, restons mobilisés pour notre santé et celles de nos proches, et pour, qu'au plus vite, la vie reprenne son cours normal et que nous puissions de nouveau partager des instants de convivialité en toute liberté.

L'action associative est, elle aussi, impactée. Les associations, ciment social de nos communes, qui ont vu leur activités stoppées plusieurs mois, peinent parfois à retrouver des bénévoles indispensables à la vie associative. Si les salles ont été réouvertes à la rentrée pour faciliter cette reprise, le protocole sanitaire mis en place permet également à tous de reprendre les activités dans un climat sûr et serein.

Je pense également aux acteurs économiques, qui ont vu leur activité ralentie. Lorient Agglo porteuse de la compétence développement économique poursuit son action en faveur de la relance (cf. page 12). Le dossier de ce numéro est par ailleurs consacré à l'intercommunalité, car la commune n'agit pas seule. Nombre de compétences ont été transférées ces dernières années à l'agglomération qui opère pour et avec les communes qui la constituent.

Cette rentrée est enfin marquée par l'ouverture à l'année du bar éphémère, situé en cœur de ville. Depuis mi-octobre, plusieurs services y sont proposés : boissons, Ludodrive, temps d'animation et de jeux... et le lieu compte bien se développer grâce à la participation et aux propositions des habitants invités dès à présent à plancher sur le nom de cet espace intergénérationnel. On compte sur vous !

*Jean-Michel Bonhomme, maire de Riantec,
vice-président de Lorient Agglomération*

INFOS PRATIQUES

La mairie de Riantec vous accueille :

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h et 14h à 17h
- > Mercredi : 8h45 à 12h
- > Samedi : 9h à 12h

Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

- > Le maire : Jean-Michel Bonhomme
- > Les adjoints : Nathalie Perrin, urbanisme / Christophe Le Fée, sport, vie associative et mobilités / Sandrine Liot, affaires scolaires et enfance-jeunesse / Joël Boulard, affaires sociales et emploi / Fabienne Le Roch, culture et patrimoine / Pierre Mirault, travaux, réseaux et sécurité / Dominique Bernard, environnement, littoral et agriculture.



L'Agenda culturel et associatif joint au Mag !

Focus sur l'actualité communale



A la découverte de notre patrimoine !

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et comme chaque année, les Riantécois étaient invités à (re)découvrir le patrimoine de leur commune. L'association Chapelles et patrimoine de Riantec a dévoilé aux visiteurs l'histoire de l'église Ste-Radegonde. Les trois chapelles étaient également ouvertes pour des visites libres. Deux expos photos ont étoffé le programme. A la médiathèque, les clichés du concours de l'été offraient un regard des habitants sur la commune, et à l'Espace culturel de Kerdurand, l'artiste Annie Gimeno proposait une exposition photos consacrée aux détails remarquables d'édifices patrimoniaux de la commune et alentours. Le temps fort du week-end se déroulait à l'île Kerner avec une découverte animée par Philippe Le Squer, passionné d'histoires locales et Sabrina Jan, animatrice nature à la Maison de l'île Kerner, agrémentée par un spectacle déambulatoire de jonglerie poétique de la Compagnie Dorn Ha Dorn Trovadores.

Nettoyons la nature !

Sous une météo assez fraîche et nuageuse, l'opération « Nettoyons la nature » organisée par la municipalité a regroupé une trentaine de bénévoles dont quatre enfants. Les équipes se sont réparties sur les chemins côtiers, le long de la plage ou encore rue de la Grève. Malgré une propreté apparente du site, environ 2m³ de déchets divers ont été recueillis en deux heures.

Sous de forts applaudissements, les enfants âgés de 5 à 9 ans se sont vu remettre, par les élus présents, un diplôme de l'éco-citoyen pour les remercier et les encourager dans cette démarche.

L'opération sera renouvelée l'an prochain sur un nouveau site.



Concours photo, une belle participation

Cet été, la médiathèque Anjela-Duval a organisé un concours photo sur le thème « Chemins et trésors cachés de Riantec ».

Une cinquantaine de clichés a été présentée et a fait l'objet d'une exposition pendant le mois de septembre. Le jury du concours, composé de Fabienne Le Roch, adjointe à la culture, Claudine Coilier, lectrice et Alice Gondelle, photographe professionnelle, a décerné le prix à Jean-Yves Doucet pour son oeuvre intitulée « Sainte-Radegonde sous la lune ».



Distribution du Mag

Après la parution du dernier Riantec Mag, la municipalité a constaté que certains secteurs de la commune n'ont pas été livrés.

Ce numéro est toujours disponible en mairie ou sur le site de la commune www.riantec.bzh

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal dans votre boîte à lettres, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

Maison Sport Santé

Les communes de Riantec, Port-Louis et Locmiquélic ont signé une convention avec la Maison sport santé, adossée au Centre de médecine du Sport du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud et labellisée par l'Agence régionale de la santé.

Dans ce cadre, des permanences seront proposées sur les trois communes (une permanence mensuelle), pour permettre aux personnes atteintes de pathologies chroniques ou souhaitant pratiquer une activité physique à titre préventif de rencontrer, à proximité de leur domicile, des professionnels du sport et de la santé et de bénéficier d'un accompagnement à la reprise d'une activité sportive adaptée.

Les habitants des trois villes pourront participer à l'ensemble des permanences proposées.

Contact : 02 97 06 92 90

Déclarez vos ruches

Jusqu'au 21 décembre, les apiculteurs sont invités à déclarer leurs colonies d'abeilles qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette démarche est obligatoire et permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et de mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

► mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Prolifération d'algues vertes sur le littoral

Les conditions météorologiques du printemps, très fort ensoleillement et chaleurs importantes pour cette saison, ont favorisé le développement d'algues avec, parfois, un échouage sur certaines portions du littoral.

Compte-tenu de la topographie communale, l'organisation du ramassage en est complexe et les filières de traitement inexistantes.

La commune a interpellé l'État sur ce sujet et est aussi en attente d'éléments techniques.

Cet été, des repérages ont été effectués afin d'analyser l'évolution du phénomène.

Promener son chien en toute sérénité

Tenir son chien en laisse, en ville ou dans les lieux publics tels que le parc de Kerdurand, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale.

La promenade des chiens, même tenus en laisse, est par ailleurs interdite sur :

- les terrains des sports de la commune ;
- les plages (La Côte Rouge, Le Chell, Les Salles, Stervins et l'Île Kerner) - pendant la période Covid par décision de la préfecture ;
- la zone de protection biotope appelée « fond de la Petite Mer de Gâvres » (Île aux Pins et Le Dreff) en raison de la fréquentation de nombreuses espèces d'oiseaux en migration ou hivernant parmi lesquelles on dénombre des espèces protégées d'importance internationale.

A noter également, que le ramassage des déjections canines sur la voie publique est une obligation. Des sacs sont mis gratuitement à disposition des habitants en mairie, au centre technique municipal et au château de Kerdurand.

Labourioù & kempennadurioù

Expérimentation sur l'éclairage public

Dans une démarche tant économique qu'environnementale, les collectivités pratiquent de plus en plus l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit. A Riantec, une coupure est expérimentée depuis le 25 octobre, date de passage à l'heure d'hiver, entre 23h et 5h, dans les zones où cela est possible.

4 bonnes raisons de couper l'éclairage public en pleine nuit :

Réaliser des économies budgétaires

Les dépenses liées à la consommation d'énergie sont actuellement de l'ordre de 50 000 € en moyenne annuelle. Cette expérimentation permettra de réduire cette charge et de dégager une économie dont le montant pourra être directement investi dans la modernisation du réseau et le remplacement des lampes anciennes et consommatrices par des ampoules modernes, performantes et économes.

Limiter la consommation d'énergie

Grâce à la diminution de la production électrique et la rénovation du réseau, la commune limite la consommation d'énergie et contribue ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Protéger la biodiversité

Cette économie d'énergie a un impact considérable pour la flore et la faune locale et en particulier pour les oiseaux migrateurs qui sont nombreux à fréquenter notre petite Mer.

Protéger la santé humaine

L'éclairage public permanent ne favorise pas la régulation de notre horloge biologique.

Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

EN BREF

L'EREF fait peau neuve

(Espace Ressources Emploi Formation)

Pendant quelques mois, des travaux de rénovation et d'isolation seront effectués sur le bâtiment situé rue de la Madeleine.

Un lieu d'animation et d'initiatives au coeur du bourg

Depuis 2017 et chaque été, le Bar Éphémère colore le centre-ville avec sa terrasse et ses animations. Désormais bien identifié par les Riantécois, l'espace propose un service de boissons, des animations et des ateliers en partenariat avec les associations et les bénévoles. La ludothèque a également investi les lieux sous forme de drive depuis le mois de juillet. Afin de favoriser le lien social et d'animer le centre-bourg, le local situé rue des écoles sera désormais ouvert toute l'année avec un programme d'activités et d'animations basé sur les attentes et initiatives des habitants.

Favoriser le lien social et les relations intergénérationnelles

Dans l'esprit « tiers-lieu », cet espace d'écoute, d'animation et d'initiative proposera aux habitants un accueil convivial de proximité proposant un service de boissons, un service ludothèque, et un programme d'animations à l'année. Il s'agit également d'un lieu de diffusion et de valorisation de la commune, des actions portées et plus largement du territoire.

L'objectif principal est de proposer un espace attractif aussi bien pour les adultes, les jeunes, les familles ou les personnes âgées.

Encourager les initiatives

Le programme d'animation sera élaboré avec la participation des habitants, des

associations et des équipes de la commune.

Les activités sont envisagées comme supports à la création de liens entre les habitants en facilitant la parole et les échanges comme des ateliers parents-enfants, des ateliers de création artistique et de loisirs, des tournois intergénérationnels, des échanges de services et de savoirs-faire...

Dynamiser le bourg

En proximité des commerces, des écoles, de la médiathèque et autres services, le lieu participe à la dynamisation du centre bourg « historique ». L'accès à la ludothèque, auparavant basée au parc de Kerdurand, sera elle aussi facilitée.

Un lieu à inventer, un nom à trouver !

Résolument participatif, les habitants sont invités dès à présent à trouver un nom à cet espace. Déposez vos idées dans l'urne prévue à cet effet, sur place, avant la fin du mois de novembre.

L'ambition du lieu est aussi d'associer les habitants à la construction d'une programmation qui se veut diversifiée et multi-contributive !

Ainsi, un appel est lancé aux habitants pour contribuer à la vie du lieu :

- **Partager un savoir-faire** : activités manuelles, réparation de petits appareils, bricolage, transformation d'objets de récupération, art collectif...
- **Échanger des connaissances** : langues, techniques de jardinage...

A vos idées !

+ D'INFOS

En pratique

Du mardi au samedi, Johanne Chazel, agent d'animation de la commune vous accueille de 8h45 à 11h45 et de 14h15 à 17h45.

Seul ou à plusieurs, quelque soit votre âge ou vos centres d'intérêts ; chacun et chacune peut profiter du lieu comme il le souhaite :

- Faire une pause autour d'un café ou d'une boisson ;
- Venir emprunter ou rendre des jeux à la Ludo Drive ;
- Participer aux activités proposées ;
- Contribuer à la vie du lieu ;
- Partager un savoir-faire...

L'entrée est libre et gratuite.

Toutes les activités proposées sont ouvertes à tous et accessibles gratuitement.

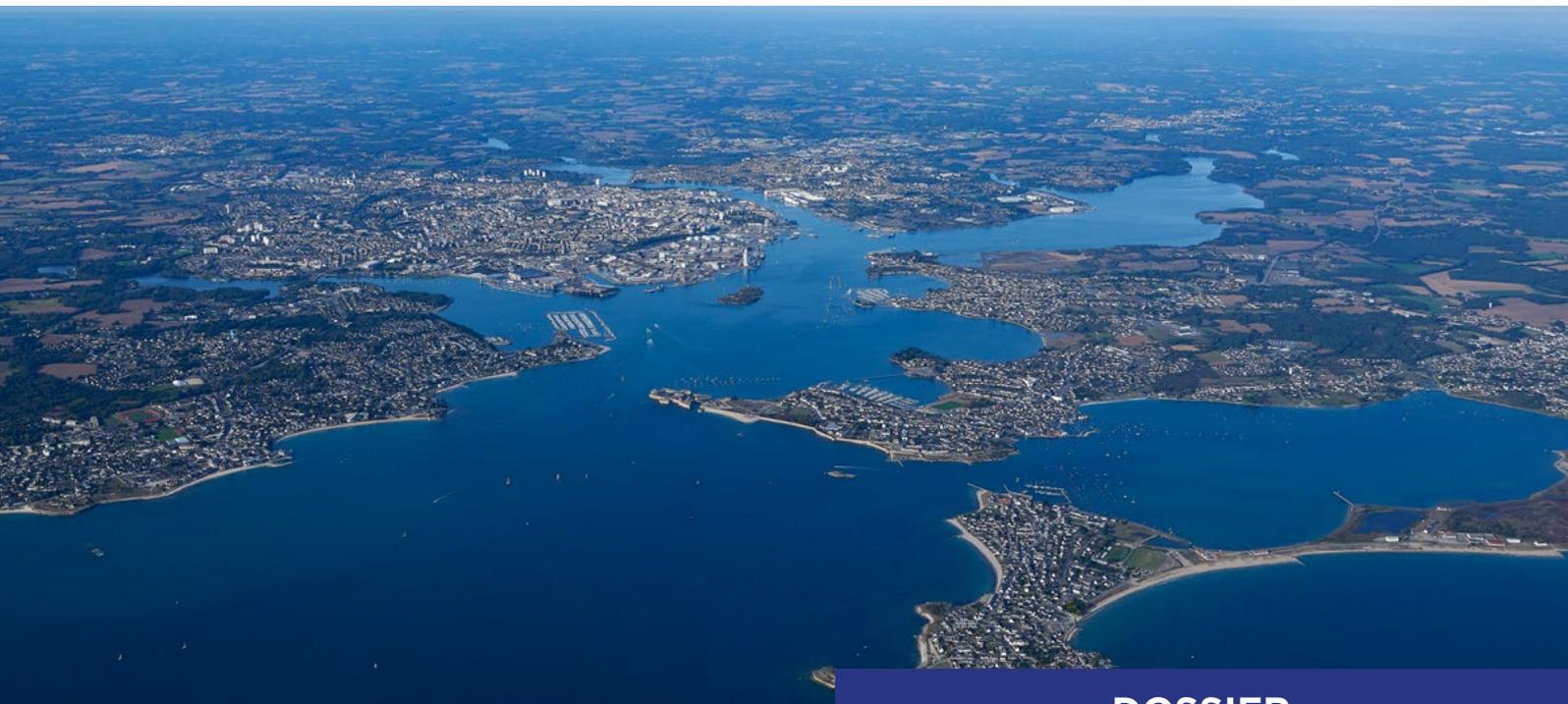
Seul, l'emprunt des jeux nécessite un abonnement (conditions et modalités sur place).

Chaque lundi, des permanences seront proposées aux usagers telles que le café des parents (cf p.10).

En raison du contexte sanitaire actuel : il est demandé aux usagers de respecter les gestes barrières affichés sur site. L'inscription aux activités est également fortement recommandée.

Contact :

2 rue des écoles
02 97 33 52 66
ludotheque@mairie-riantec.bzh



DOSSIER

Teuliad

Lorient Agglomération

au service de notre territoire

Lorient Agglomération est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). La collectivité agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent et des entreprises de son territoire. Ses champs d'intervention sont nombreux et liés aux compétences transférées par ses communes membres et aux compétences définies par la loi. Classée dans la catégorie des communautés d'agglomération en 2012, Lorient Agglomération regroupe 25 communes soit plus de 208 500 habitants.

Depuis le 16 juillet dernier, Lorient Agglomération est présidée par Fabrice Loher, également maire de Lorient et compte 73 conseillers (maires et conseillers municipaux) représentant les 25 communes du territoire.

Dans le cadre de la mission de développement et d'aménagement ainsi que de la gestion des services et des équipements d'intérêt communautaire, l'agglomération dispose de compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, transports collectifs, collecte et valorisation des déchets, eau et assainissement..) et de compétences optionnelles (cadre de vie, équipements culturels, recherche et innovation...). Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent.

La commune au coeur de l'agglomération

La loi « Engagement et proximité »

Promulguée le 27 décembre 2019, cette loi vise à revaloriser la commune au sein de l'intercommunalité et ainsi promouvoir le statut des élus locaux.

Parmi les mesures phares :

- Associer davantage les maires à la gouvernance de leur EPCI ainsi que les élus municipaux aux commissions ;
- Permettre une meilleure association des élus municipaux, non communautaires, aux travaux de l'EPCI ;
- Renforcer le rôle des communes dans l'élaboration du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) ;
- Encourager les mutualisations ou groupements de commandes entre collectivités.

Qui représente la commune au sein de Lorient Agglomération ?

Jean-Michel BONHOMME, maire de Riantec



Vice-président chargé de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIGT.

Reçoit sur rendez-vous à :

- l'hôtel de l'agglomération : 02 90 74 71 00
- la mairie de Riantec : 02 97 33 98 10

Nathalie PERRIN, adjointe à l'urbanisme



Conseillère communautaire

Reçoit sur rendez-vous à la mairie de Riantec : 02 97 33 98 10

Les compétences de l'Agglo en actions sur la commune de Riantec



Développement économique, emploi et insertion professionnelle

- Appui aux entreprises et soutien au développement commercial ;
- Aide à l'installation des agriculteurs et au développement des circuits courts ;
- Partenariat avec l'EREF (Espace Ressources Emploi Formation).



Tourisme, loisirs et nautisme

- Promotion du territoire à travers le financement de l'Office de tourisme et développement de la randonnée : sentier, circuits labellisés, appli Rando Bretagne Sud.



Aménagement urbain et politique foncière

- Appui en matière d'aménagement et d'urbanisme ;



Politique de l'habitat

- Pilotage du Programme local de l'habitat, suivi de la politique du logement social et soutien aux organismes HLM ;
- Conseil aux usagers et montage de dossiers de subvention ou de prêt pour les opérations de rénovation énergétique avec l'Espace Info Habitat.



Déplacements et mobilité

- Gestion du réseau de transports collectifs par la CTRL : bus et bateau-bus ;
- Actions en faveur du vélo notamment par des subventions d'équipement pour les projets de travaux inscrits au schéma cyclable d'agglomération.



Prévention, collecte et valorisation des déchets

- Collecte des déchets ménagers, gestion des déchetteries et des équipements de traitement et valorisation des déchets ;
- Mise en œuvre du plan de prévention/réduction des déchets.



Eau et assainissement

- Production et distribution d'eau potable ;
- Collecte et traitement des eaux usées, contrôle de conformité des eaux usées et eaux pluviales chez les particuliers ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines.



Protection de l'environnement

- Gestion des espaces naturels dont la Petite mer de Gâvres et le marais du Dreff et connaissance, protection et restauration de la biodiversité sur les sites Natura 2000 ;
- Éducation à l'environnement et au développement durable via la Maison de l'Île Kerner.



Transition énergétique

- Production d'énergie renouvelable ;
- Aide aux entreprises et aux collectivités ;
- Mobilisation et accompagnement des acteurs publics et privés pour la transition énergétique.



Enseignement supérieur et recherche

- Participation financière au fonctionnement de l'Université ;
- Participation à la création de formations et projets en lien avec les filières du territoire.



Numérique et innovation

- Création d'un réseau fibre pour les équipements publics et soutien à la pose de la fibre pour les particuliers ;
- Développement de services connectés ou Smart City et dématérialisation des services aux citoyens : permis de construire, aides aux économies d'énergie...



Promotion du territoire

- Soutien aux grands événements comme le FIL et campagnes de communication.

LES MEMBRES DU BUREAU DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Fabrice Loher, maire de Lorient, président de Lorient Agglomération.

15 VICE-PRÉSIDENTS :

Alain NICOLAZO, maire de Cléguer, 1^{er} vice-président chargé des finances, de la mutualisation et de l'évaluation ; **Ronan LOAS**, maire de Ploemeur, 2^e vice-président chargé du tourisme, de la culture, du sport et des muséographies ; **Marc BOUTRUCHE**, maire de Quéven, 3^e vice-président chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial ; **Patricia QUERO-RUEN**, adjointe au maire de Ploemeur, 4^e vice-présidente chargée du numérique et de la smart City ; **Freddie FOLLEZOU**, conseiller municipal de Lorient, 5^e vice-président chargé du développement économique et de l'emploi ; **Armelle NICOLAS**, maire d'Inzinzac-Lochrist, 6^e vice-présidente chargée de l'environnement, de la gestion des risques, des espaces naturels et de la GEMAPI ; **Gwenn LE NAY**, maire de Plouay, 7^e vice-président chargé de la gestion et de la valorisation des déchets ; **Maria COLAS**, conseillère municipale de Lorient, 8^e vice-présidente chargée des mobilités ; **Jo DANIEL**, maire de Guidel, 9^e vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement ; **Jean-Michel BONHOMME**, maire de Riantec, 10^e vice-président chargé de la planification, de

l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIG ; **Patrice VALTON**, maire de Larmor-Plage, 11^e vice-président chargé des ports et de la plaisance ; **Fabrice VELY**, maire de Caudan, 12^e vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; **Bruno PARIS**, conseiller municipal de Lorient, 13^e vice-président chargé de la transition écologique ; **Pascal LE LIBOUX**, conseiller municipal d'Hennebont, 14^e vice-président chargé des ressources humaines ; **Laurent DUVAL**, maire de Languidic, 15^e vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural.

5 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS :

Pascal LE DOUSSAL, maire de Calan, conseiller délégué en charge de la valorisation de l'espace rural ; **Céline OLIVIER**, conseillère municipale de Quéven, conseillère déléguée en charge de l'achat public ; **Antoine PICHON**, maire de Quistinic, conseiller délégué en charge des gens du voyage ; **Anne-Valérie RODRIGUES**, conseillère municipale de Ploemeur, conseillère déléguée en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire ; **Aurélien MARTORELL**, adjointe au maire de Lorient, conseillère déléguée en charge de la Sellor et la Segepex.

Soutien à la parentalité



Tout au long de l'année, plusieurs services municipaux proposent des rendez-vous pour les familles (atelier cuisine avec le CCAS, bébé lecteur avec la médiathèque, ludothèque...).

Dans une démarche d'accompagnement à la parentalité, le service Enfance-Jeunesse complète cette palette d'activités avec de nouveaux temps dédiés aux parents.

Animés par Bernadette Termini, psychopédagogue, ces nouveaux rendez-vous ont pour objectif de favoriser l'échange avec les familles et de les accompagner sereinement dans leur parentalité.

Ainsi, pour répondre aux préoccupations éducatives des familles, un café des parents aura lieu chaque lundi de 8h45 à 9h45 à partir du 2 novembre au Bar Éphémère. Différents thèmes y seront abordés : scolarité, violences scolaires, l'utilisation des écrans, la séparation, la sexualité, l'autorité... Afin de favoriser le libre échange et le partage, les parents pourront également choisir les thèmes.

Chaque mois, Madame Termini proposera également des rencontres individuelles sur rendez-vous pour échanger sur des difficultés particulières.

A partir du mois de janvier, des conférences sur la parentalité seront organisées à la salle audiovisuelle.

Infos et inscriptions : 02 97 33 52 66

EN BREF

La rentrée en chiffres

École Paul-Émile Victor :

224 élèves

> 79 en maternelle

> 145 en élémentaire

École Saint-Joseph :

189 élèves

> 74 en maternelle

> 115 en élémentaire

École Diwan :

32 élèves

> 21 en maternelle

> 11 en élémentaire

Collège de Kerdurand :

550 collégiens

La rentrée avec Vivre Ensemble

En cette rentrée, l'association Vivre Ensemble a redémarré ses activités avec deux nouveaux thèmes d'ateliers :

- Nature Intergénération avec Optim'ism : découvrir la faune et la flore, cuisiner, jardiner, fabriquer une cabane, s'initier au Land Art... Un mercredi/mois de 10h30 à 11h30.
 - Scientifique & ludique avec les petits débrouillards : découvrir le monde par l'expérimentation à travers différents thèmes (robotique, empreintes digitales, soleil, ...) Un samedi/mois de 14h30 à 16h. Dès 6 ans.
- L'association propose également d'autres activités : ateliers couture, séances

cool'belote, accompagnement à la scolarité, sorties familiales ...

Rejoindre Vivre Ensemble

Espace de vie sociale, Vivre Ensemble a vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant des services et des activités ouvertes à tous. Basée à Kerdurand à la salle annexe de la ludothèque, l'association vise à favoriser le mieux vivre ensemble en encourageant l'implication des habitants.

Vous souhaitez investir un peu de votre temps au sein de l'association ou simplement vous informer sur les activités proposées, contactez dès à présent l'association.

+ D'INFOS

Pascale Morvan, animatrice Vivre Ensemble :

• 07 60 55 86 92

• 02 97 33 92 19

vivre.ensemble.riantec@gmail.com

Adhésion :

> 5 € (individuel)

> 10 € (famille)

Avis aux randonneurs !

Modification du GR 34 et création d'un nouvel itinéraire

Le GR 34 est un sentier de grande randonnée qui parcourt l'ensemble du littoral breton. Sur la commune, son tracé a été modifié et sera intégré à un nouvel itinéraire : le GR de Pays Scorff - Blavet Océan.

Le tracé modifié du GR 34 sur la commune contourne désormais :

- les zones fragilisées par l'érosion (la Côte Rouge et les Salles), dans l'attente des modifications du tracé SPPL (servitude de Passage des Piétons le long du Littoral) ;
- le marais du Dreff et notamment la digue, dont le périmètre est protégé par l'arrêté de biotope.

Ce nouvel itinéraire permet ainsi de conserver son caractère touristique, environnemental et d'ouverture au public.

Le GR de Pays Scorff - Blavet Océan.

Ce nouvel itinéraire de 455 km intégrera la portion du GR 34 de la commune et traversera 41 communes entre terre et mer. Il

sera constitué de 5 boucles reliant les sources du Scorff, en passant par la vallée du Blavet et la Ria d'Etel et finira aux abords de la Rade de Lorient.

Les bons usages du promeneur

Il est rappelé aux promeneurs de cheminer uniquement sur l'itinéraire aménagé pour éviter les zones à risque et respecter la faune et la flore. Pour votre sécurité et la préservation de la biodiversité, quelques rappels aux promeneurs :

- n'empruntez que les cheminements aménagés ;
- observez les fleurs dans leur milieu naturel sans les cueillir ;
- promenez les chiens en laisse et ramassez les crottes ;
- ne jetez pas vos déchets, conservez-les jusqu'aux poubelles en fin de circuit.

+ D'INFOS

L'arrêté de biotope

Depuis octobre 2018, une zone de protection de biotope dénommée « fond de la petite mer de Gâvres » intègre le marais du Dreff et l'île aux pins. Elle garantit l'équilibre biologique des milieux naturels marins nécessaires à la conservation des espèces d'oiseaux protégés, leurs habitats naturels ainsi que la végétation.

Sont interdits dans la zone les chiens, la pratique d'activité équestre et du vélo, et le survol à basse altitude de drones ou autres engins.

Toutes embarcations nautiques y compris planche à voile, kite-surf, kayak ou encore paddle sont interdites du 1^{er} octobre au 31 mars, période de nidification des oiseaux.

Le marais du Dreff

un espace remarquable pour les oiseaux

Cet ancien marais salant gagné sur la petite mer de Gâvres est l'exutoire des ruisseaux de Kerplever et de Toul Lann. Un entrelac de levées sinueuses le rend difficile d'accès, les oiseaux y trouvent ainsi un précieux refuge.

La quiétude du lieu favorise la nidification d'espèces remarquables. La faible profondeur des lagunes permet le nourrissage des limicoles et les roselières à l'amont accueillent les passereaux. Le nombre d'espèces observées par les ornithologues est impressionnant !

Côté flore, la digue au sud abrite une petite apiacée peu fréquente : le buplèvre très petit.

Les salicornes y sont également très présentes. Elles abritent la quasi-totalité des espèces bretonnes de cette famille. A l'automne, ces plantes halophiles (adaptées aux milieux salés) se parent de couleurs flamboyantes offrant ainsi un spectacle féérique aux promeneurs.



Du nouveau sur la commune !

Ils ont choisi de s'installer à Riantec :

**Jean-Baptiste Szachsznajder,
Super Bernie - Coach sportif :**

> **Le projet :** Sportif de haut niveau Jean-Baptiste Szachsznajder a pratiqué le handball pendant 15 ans puis la boxe depuis 5 ans. Il detient le titre de champion de Bretagne.



Avec un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport) en poche en 2013, il a souhaité mettre à profit ses compétences et ses expériences sportives et propose ainsi du coaching sportif individuel.

Remise en forme, musculation, boxe anglaise et cross training, il adapte les séances à chaque personne selon le niveau et les envies. Et pour les accompagner au mieux, il travaille avec un réseau de professionnels de la santé : ostéopathe, acupuncteur, kinésithérapeute, magnétiseur et nutritionniste.

> **Le lieu :** Récemment domicilié à Riantec, il y a installé son local et apprécie le cadre de vie.

> **En pratique :** Tous les jours, horaires en fonction de la demande, au local, à domicile ou en extérieur.

**Aurélié Pothée,
Poissonnerie d'Aurélié**

> **Le projet :** Depuis le 6 octobre, Aurélié Pothée va à la rencontre des Riantécois en proposant chaque semaine des poissons issus de la pêche locale, des filets et crevettes ainsi que des plateaux de



fruits de mer (sur commande uniquement).

> **Le lieu :** Aurélié Pothée s'est vu proposer un emplacement sur le parking de la boulangerie du Riant et de la Biocoop par les responsables des établissements.

> **En pratique :** Tous les mardis de 9h30 à 12h30. Commandes possibles.

De la nouveauté sur le marché :

**Aurore Daniélou,
Lait douceurs de St-Sauveur :**



> **Le projet :** Aurore Daniélou propose une gamme de produits laitiers à base de lait de vache : lait cru, lait ribot, crème, fromage blanc, beurre, fromage frais, faisselle, glaces...

Afin de valoriser la production de lait, la matière première est transformée dans l'atelier de la ferme familiale, où elle travaille avec son époux et sa belle mère à Merlevenez.

Les produits sont disponibles à la vente en direct à la ferme, en dépôt chez des maraîchers, en drive de producteurs locaux, chez des fromagers et restaurateurs ainsi que sur plusieurs marchés.

> **Le lieu :** Habitante de Riantec, Aurore a naturellement souhaité installer « Lait de douceurs de St-Sauveur » sur le marché de Riantec. Un moyen de venir à la rencontre des clients et de faire connaître des produits du territoire.

> **En pratique :** Vente en direct les mercredis, vendredis et samedis de 16h à 18h30. Marché de Riantec, tous les mercredis de 8h à 12h.

+ D'INFOS

**Jean-Baptiste Szachsznajder,
Super Bernie -
Coach sportif**

Tél. 06 35 18 45 10
coach.superbernie@gmail.com
super-bernie.com



Poissonnerie d'Aurélié
Parking de la Biocoop
ou rue de Kervozes à
Quiberon

Tél. 02 97 36 34 01
lapoissonneriedaurelie@gmail.com

**Lait douceurs de
St-Sauveur**

Marché de Riantec ou
Gaec de Saint-Sauveur
à Merlevenez

Tél. 06 42 25 31 56
laitdouceursaintsauveur@gmail.com



**Maud Vallée,
orthophoniste**
94 rue de Kerdurand

Marché de Riantec
Tous les mercredis
de 8h à 12h

- > Produits laitiers
- > Charcuteries
- > Fruits et légumes
- > Fleurs
- > Produits de la mer
- > Crêpes
- > Miel
- > Plats cuisinés

Relancer la consommation locale

Lorient Agglomération poursuit sa démarche en faveur de la relance de l'activité économique locale et accorde une nouvelle aide en direction des professionnels de l'hôtellerie-restauration en proposant la prise en charge d'une partie de leurs achats issus des circuits locaux.

Lorient Agglomération propose un dispositif inédit en faveur de l'économie locale et des circuits locaux. Il se traduit

par un soutien financier aux professionnels de l'hôtellerie-restauration (incluant les traiteurs, les bars et les cafés) qui s'approvisionnent en privilégiant la production locale. Ce dispositif doit permettre également d'initier de nouvelles collaborations entre les différentes filières ou de les amplifier.

Les professionnels qui ont effectué des achats alimentaires auprès des fournisseurs locaux sont invités à transmettre les factures acquittées (à compter du 7 octobre 2020) à :

contact-pole-developpement@agglo-orient.fr

LORIENT
AGGLOMÉRATION

Des ateliers philo pour tous

La médiathèque Anjela-Duval invite petits et grands à s'initier à la philosophie, un mercredi par mois.

Dès 5 ans, il est possible de découvrir la philo !

En effet, deux ateliers sont dédiés aux enfants ; à 14h30 pour les 7 ans et plus et à 15h30 pour les 5-7 ans. Les enfants peuvent choisir un thème à partir de lectures de contes ou d'albums-jeunesse. Les ateliers sont gratuits.



► Bernadette TERMINI

Les adultes ont quant à eux rendez-vous à 18h pour échanger et débattre autour d'un thème choisi préalablement. La séance est à 3€ par personne.

Des ateliers animés par Bernadette Termini.

Enseignante spécialisée à la retraite, Madame Termini s'est formée, en parallèle de sa carrière, dans les domaines de la philosophie et de la psychologie.

Aujourd'hui, Madame Termini propose des ateliers d'accompagnement à la parentalité en groupe ou en individuel (enfants de 3 à 16 ans) et est également formatrice en EHPAD (accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer) et en CAP petite enfance par le biais de l'Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social ou ARIFTS.

L'objectif principal de ces différents accompagnements est d'apporter un soutien et de travailler sur la confiance en soi.

+ D'INFOS

Médiathèque Anjela Duval

Rue Joliot Curie
07 77 34 91 82

mediatheque@mairie-riantec.bzh

Nouveau, la médiathèque vous accueille désormais aux horaires suivants :

Lun. : 14h-18h

Mer. : 10h-12h30 / 14h-18h

Ven. : 10h-12h / 14h-18h

Sam. : 10h-12h / 14h-17h

Noël des aînés

En raison de la crise sanitaire, le repas des aînés n'aura pas lieu cette année. Pour pallier à l'annulation de cet événement convivial, les élus et l'équipe du CCAS ont adapté ce Noël des aînés 2020.

Chaque année, la municipalité et le CCAS (Centre communal d'action sociale) invite les 65 ans et plus au traditionnel repas des aînés. Ceux qui ne souhaitent pas y assister peuvent bénéficier d'un bon d'achat ou d'un colis.

La crise sanitaire ne permettant pas d'organiser le repas cette année, les élus ont décidé d'offrir un sac de course en tissu personnalisé avec un masque et le colis ou le bon d'achat (selon leur choix).

Pour recevoir ces trois cadeaux, les personnes doivent impérativement retourner en mairie, le coupon-réponse qui leur a été adressé par voie postale à leur domicile en septembre.

+ d'infos :

• 02 97 33 98 13 / ccas@mairie-riantec.bzh

EN BREF

Isolement des seniors

Pour lutter contre l'isolement des seniors, le CCAS de Riantec vous propose de rejoindre le réseau des bénévoles et de participer aux visites à domicile.

Associations

Vecteur de lien social et de dynamisme

Riantec compte 66 associations. Leur rôle est primordial dans la commune. Elles apportent des services à la population et contribuent à l'animation du territoire ainsi qu'à la cohésion sociale.

La commune soutient les activités associatives

En cette année exceptionnelle, les associations sont amenées à modifier leur fonctionnement. L'ensemble des salles et équipements communaux (excepté la salle H. Queffelec) est mis à leur disposition depuis le 4 septembre. Un protocole sanitaire permet d'assurer la santé et la sécurité de chacun.

La mairie peut également relayer la communication des associations par le biais de ses supports d'information (agenda des événements, page Facebook, site internet et panneaux lumineux).

Toutes les associations sont répertoriées dans le guide des associations édité par l'Office Intercommunal des Sports qui est disponible en mairie et au château de Kerdurand.

L'Office intercommunal des sports - OIS

L'Office intercommunal des sports des communes de Locmiquélic, Riantec et Port-Louis aurait pu disparaître faute de volontaires pour renouveler le bureau. Lors d'une ultime assemblée extraordinaire qui s'est déroulée le 14 octobre, des candidats se sont déclarés. Ainsi, le Conseil d'administration de l'OIS se réunira à la fin du mois d'octobre pour élire son nouveau bureau. L'office invite les personnes intéressées pour soutenir leurs actions à les contacter.

Contact :

secretariat@oisbfg.fr - <https://oisbfg.fr/>



Istoer & glad

HISTOIRE & PATRIMOINE

Des patronymes bretons

Pourquoi certains patronymes bretons se terminent par un O ?

Certaines rumeurs infondées les attribuent à une origine espagnole, or les noms se terminent par un O car c'est une marque du pluriel dans la langue bretonne du pays vannetais. A savoir également, la terminaison *ic* ou *ig* apportait une forme diminutive (petit).

Quelques exemples, leurs variantes et leur signification :

- **Allano, Allanic, Allan, Alan** : Alain ou les petits Alain
- **Bellego, Bellec** : prêtre(s)
- **Cado, Cadio, Cadic** : combattant(s) ou petit combattant
- **Danigo, Danic, le Dain** : petit(s) homme(s)
- **Evanno, Evan, Evenno, Even** : Yves
- **Falhquero, Falher** : faucheur(s) (de par leur profession)
- **Gyonvarho, Guyonvarc'h** : chevalier(s)
- **Jehanno, Jehan** : Jean
- **Le Dro, Andro, André** : deux traductions possibles, « le tour » ou la forme bretonne de Andrew
- **Le Gallo, Le Gal, Le Gall, Le Gallic** : le franc ou le petit franc (ceux qui ne parlaient pas le breton ou venaient du pays gallo en Bretagne)
- **Pedronno, Pedron, Perron, Perrono** : vient du nom Pierre (cela remonte aux premiers chrétiens bretons)
- **Rio, Rieux, Riou** : roi ou rois (la terminaison du « o », « ou » et « eu » donne « les rois ». Autrefois, le prêtre écrivait Rio ou Rieux sur le registre paroissial si celui-ci était du diocèse de Vannes. S'il était du diocèse de Quimper il écrivait Riou).



BIENVENUE À :

Esteban ROUSSIN ;
Eloi LE FLOCH ;
Andy GUILLEMOT ;
Joachim CHAPRON ;
Lyam CHARPENTIER BUAILLON ;

Léandre TEIXEIRA KERZERHO ;
Gabriel LELOUTRE ;
Aëla PAUGAM ;
Emy ROSEC ;
Silas GOUYON PUTSAGE.



ILS SE SONT DITS OUI !

René THOMAS et Odile BONARDEL ; Victorien BARBEY et Clarisse CHEVALIER ; Pierre-Yves JEGONDAY et Emilie POUILLAS ; Yves LECOINTRE et Mathilde HANNEBELLE ; Cyril BONHOMME et Emmanuelle DE BOLLE ; Romuald KERLO et Hélène GUEGAN ; Jean-Charles BRIAND et Hélène CAEKEBEKE.



MESSAGES DE SYMPATHIE AUX FAMILLES DE :

René ZAPPINI, 70 ans ;
Lucien MASSARD, 90 ans ;
Jean LE FOULHER, 84 ans ;
Catherine ANNIC, 55 ans ;
Hélène CORROLLER veuve HEMON, 93 ans ;
Jeannine MOCARD épouse PESQUER, 84 ans ;
Martine QUILLIEN, 52 ans ;
Serge JÉHANNO, 64 ans ;
Claude GÉRARD, 83 ans ;

Caroline PENVEN, 56 ans ;
Claudine HARA, 65 ans ;
Jacqueline LE VAGUERESSE épouse BREYNAT, 86 ans ;
Michel MADELAINE, 73 ans ;
Bernadette LE BIHAN veuve GUÉGAN, 95 ans ;
Yvette LE BARON épouse HERVÉ ;
Jean JACQUEMIN ;
Pierre JEGOUZO, 89 ans.

EXPRESSION

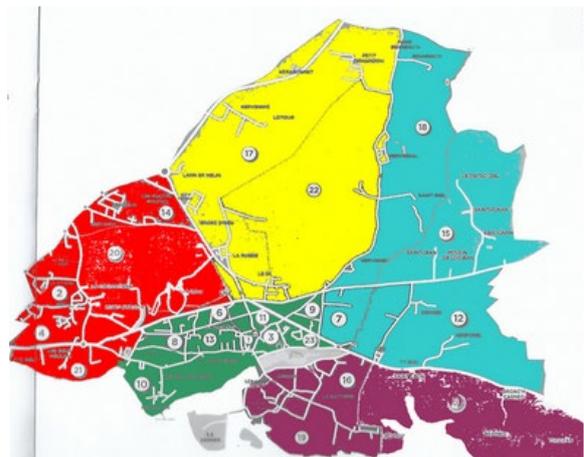
Groupe minoritaire « Bien vivre à Riantec »

Le maire a proposé un conseiller référent par secteur. Nous y faisons écho en proposant un conseiller référent de notre liste : mauve pour G. Ollivier, vert pour C. Cottin, rouge pour JM. Kerbellec, jaune pour C. Pesquer et bleu pour G. Malardé. Vous pourriez nous contacter et nous faire parvenir copies de vos demandes (mail ci-dessous). Nous pourrions suivre la réalisation de la demande en commission et au conseil municipal et vous tenir informé.

Lors de la commission des travaux du 21/11/19, l'aménagement du carrefour de Ty-Rhu est présenté sans aménagement cycliste. Suite à notre demande, l'adjoint à la mobilité s'y était opposé. Lors de la commission du 22/09/20, l'adjoint aux travaux précise qu'il retravaille le projet. Serions-nous entendus ?

Suite à la commission « cohésion sociale et solidarité » du 29/09/20, nous regrettons que la municipalité continue de chercher du personnel sans proposer de réel contrat à ces agents, ces derniers étant payés à l'heure. Résultat : un grand turn-over des

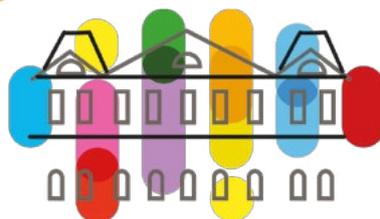
équipes. Les enfants n'ont-ils pas besoin de stabilité et les agents d'un emploi stable ?



Gérard OLLIVIER, Claudie PESQUER,
Gaëtan MALARDE, Claire COTTIN,
Jean-Marc KERBELLEC
Mail : mieux-vivre-a-riantec@orange.fr
Facebook : « mieux vivre à Riantec 2020 »

17^{ème}
salon de
l'Aquarelle
& Œuvres sur papier

EXPOSITION
Du 27 novembre
au 17 décembre 2020
RIANTEC



ESPACE CULTUREL
DE KERDURAND

www.riantec.bzh 



ESPACE CULTUREL

> 02 97 33 52 40
> espaceculturel@mairie-riantec.bzh

INFOS PRATIQUES

> Ouvert du lun. au ven. de 14h à 17h30,
le dim. de 15h à 18h en présence des artistes
> Accès libre et gratuit